



<http://www.ambafrance-am.org>



https://twitter.com/ambafr_armenie



Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 19 juillet 2019

Affrontements violents entre la police et les manifestants à Ijevan/ Tous les journaux rendent compte des affrontements entre les manifestants et la police à Ijevan (région de Tavush) qui ont abouti à 13 arrestations et à l'hospitalisation de onze policiers et d'un manifestant. Plusieurs centaines de manifestants, protestant contre l'interdiction du gouvernement de couper du bois dans la région, avaient bloqué la route menant au principal poste frontalier arméno-géorgien. Selon eux, l'exploitation forestière est leur seule source de revenus. La police anti-émeute a eu recours à la force, mais les policiers ont été la cible de jets de pierres et de coups de bâton lors des affrontements. La route a été débloquée après l'envoi de renforts de la police à Ijevan. Le chef de la police nationale, Valeri Osipian, s'est également rendu à Ijevan. Le Premier ministre, Nikol Pachinian, a condamné les troubles à Ijevan, sa ville natale, en dénonçant la déforestation illégale et en soulignant la nécessité de faire preuve d'une ferme détermination dans la lutte contre cette pratique. Il a déclaré que les responsables des événements ainsi que les organisateurs de l'exploitation forestière illégale seraient sévèrement punis. *Aravot* indique que le directeur du Service de sécurité nationale d'Arménie (SSN), Artur Vanetsyan, s'est également rendu à Ijevan pour des consultations avec les responsables régionaux. Il a qualifié d'inacceptable toute situation dans laquelle la force est utilisée contre la police ou contre les forces de l'ordre en général, et où l'on n'obéit pas aux demandes légitimes de la police. Artur Vanetsyan a indiqué que la situation était vraiment préoccupante et constituait le premier cas d'affrontements avec les forces de l'ordre depuis la « Révolution de Velours ». Selon lui, des mesures devraient être mises en œuvre pour protéger les intérêts des citoyens d'une part, et pour assurer l'application de la loi d'autre part. Selon *Jamanak*, l'implication du directeur du SSN témoignerait de l'importance que le gouvernement accorde à ce problème. *Jamanak* rend compte des rumeurs selon lesquelles les affrontements seraient des provocations. *Haykakan Jamanak* indique que l'opposition n'a pas manqué cette occasion de qualifier la situation de « premiers signes » et de prédire des manifestations plus massives contre le gouvernement. *Haykakan Jamanak* rejette également les déclarations selon lesquelles, parce que ces pratiques illégales seraient la seule source de revenus de milliers de personnes, le gouvernement aggraverait la situation sociale du pays en interdisant la déforestation ou la pêche illégale dans le Lac de Sevan. Selon *Haykakan Jamanak*, un certain nombre de familles font fortune grâce à ces pratiques illégales, mais le reste des personnes impliquées perçoit des bas salaires. Le quotidien avance que la protection de l'environnement est beaucoup plus importante sur le long terme.

La Cour constitutionnelle a demandé à la Cour européenne des droits de l'homme et à la Commission de Venise leur avis consultatif sur le procès Kocharyan/ La presse indique que la Cour constitutionnelle arménienne (CC) a décidé de demander à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et à la Commission de Venise de donner un avis consultatif sur la légalité des charges retenues contre l'ancien Président Robert Kocharian. La CC, saisie par des appels séparés des avocats du deuxième Président et du juge du tribunal présidant le procès, devrait déterminer la légalité

des accusations de coup d'Etat portées contre Robert Kocharyan. La CC a récemment accepté de tenir des audiences et de statuer sur les appels, mais elle a suspendu l'examen en attendant les réponses officielles des deux juridictions européennes. La presse note que cette décision a été annoncée le lendemain de l'interview de Nikol Pachinian dans laquelle il avait attaqué la CC et son président, Hrayr Tovmassian, en particulier. N. Pachinian demandait implicitement des changements dans la composition de la CC et n'a pas exclu la possibilité d'amendements constitutionnels à cette fin (cf. [revue du 18 juillet 2019](#)).

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Havastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage-2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.